

Cabinet de Maître Elisa GUEILHERS, Membre de la **SELARLU ELISA GUEILHERS AVOCAT**,
Avocat à la Cour, 21 rue des Etats Généraux - 78000 VERSAILLES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

Au plus offrant et dernier enchérisseur - A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES,
au Palais de Justice, 5, Place André Mignot

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 14 OCTOBRE 2026 à 9h30

Aux requête, poursuites et diligences de : La COMPAGNIE EUROPÉENNE DE GARANTIES ET CAUTIONS, Société Anonyme
au capital de 262 391 274 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 382 506 079, dont le siège social est Immeuble Austerlitz 2,
59 avenue Pierre Mendès-France 75013 PARIS agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux. Ayant pour Avocat
postulant **M^e Elisa GUEILHERS, membre de la SELARLU ELISA GUEILHERS AVOCAT**, demeurant à VERSAILLES (Yvelines).

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE

Dans un ensemble immobilier situé à **CHANTELOUP-LES-VIGNES(78570)**
1 rue des Feucherets

Cadastré Section AL n°212, lieudit « Place du Bestiaire », pour une contenance de 00 ha 00 a 45 ca
Section AL n°226, lieudit « Place du Bestiaire », pour une contenance de 00 ha 31 a 80 ca, Surface totale de 00 ha 32 a 25 ca

Lot N° 5 : Dans le bâtiment F, accès par le hall-circulation et l'escalier F, au premier étage, à gauche, porte gauche,
UN APPARTEMENT de 47,24 m² de type 2 pièces principales comprenant : entrée avec dégagement, cuisine, salle de bains
avec WC, chambre avec placard, salon donnant sur UN BALCON.

Et les 276 /10 000^{èmes} des parties communes générales.

Lot N° 46 : Dans le bâtiment J, accès par les parties communes au rez-de-chaussée : **UN PARKING EXTÉRIEUR.**

Et les 29 /10 000^{èmes} des parties communes générales.

Lot N° 67 : Dans le bâtiment J, accès par les parties communes au rez-de-chaussée : **UN PARKING EXTÉRIEUR.**

Et les 149 /10 000^{èmes} des parties communes générales.

LE BIEN EST OCCUPÉ

MISE à PRIX :20.000 €

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier Séquestre représentant 10 %
du montant de la mise à prix soit un montant de 3 000 €.

Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente

On ne peut porter les enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats exerçant près le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES.
Fait et rédigé à VERSAILLES, le 18 août 2026 - Signé **Maître Elisa GUEILHERS**

RENSEIGNEMENTS :

1°) Au Cabinet de **M^e Elisa GUEILHERS**, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie, 21 rue des
Etats Généraux à VERSAILLES - 78000 - **Tél. 01.88.60.37.37.**

2°) **SELAS REALYZE**, avocats au Barreau de PARIS - 52 boulevard Malesherbes 75008 PARIS - **T. : 01.43.87.73.07.**

3°) Au Greffe du JEX du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, où le cahier des conditions de vente est déposé et peut être
consulté, et sur le site AVOVENTES.

VISITES SUR PLACE LE 28 SEPTEMBRE 2026 DE 10H00 À 12H00 ET 30 SEPTEMBRE 2026 DE 14H00 À 16H00

Cabinet de Maître Elisa GUEILHERS, Membre de la **SELARLU ELISA GUEILHERS AVOCAT**,
Avocat à la Cour, 21 rue des Etats Généraux - 78000 VERSAILLES

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

Au plus offrant et dernier enchérisseur - A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES,
au Palais de Justice, 5, Place André Mignot

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 14 OCTOBRE 2026 à 9h30

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE

Dans un ensemble immobilier situé à **CHANTELOUP-LES-VIGNES(78570)**
1 rue des Feucherets

Cadastré Section AL n°212, lieudit « Place du Bestiaire », pour une contenance de 00 ha 00 a 45 ca

Section AL n°226, lieudit « Place du Bestiaire », pour une contenance de 00 ha 31 a 80 ca, Surface totale de 00 ha 32 a 25 ca

Lot N° 5 : Dans le bâtiment F, accès par le hall-circulation et l'escalier F, au premier étage, à gauche, porte gauche,

UN APPARTEMENT de 47,24 m² de type 2 pièces principales comprenant : entrée avec dégagement, cuisine, salle de bains avec WC, chambre avec placard, salon donnant sur UN BALCON.

Et les 276 /10 000^{èmes} des parties communes générales.

Lot N° 46 : Dans le bâtiment J, accès par les parties communes au rez-de-chaussée : **UN PARKING EXTÉRIEUR.**

Et les 29 /10 000^{èmes} des parties communes générales.

Lot N° 67 : Dans le bâtiment J, accès par les parties communes au rez-de-chaussée : **UN PARKING EXTÉRIEUR.**

Et les 149 /10 000^{èmes} des parties communes générales.

LE BIEN EST OCCUPÉ

MISE à PRIX :20.000 €

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier Séquestre représentant 10 %
du montant de la mise à prix soit un montant de 3 000 €.

Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente

On ne peut porter les enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats exerçant près le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES.
Fait et rédigé à VERSAILLES, le 18 août 2026 - Signé **Maître Elisa GUEILHERS**

RENSEIGNEMENTS :

1°) Au Cabinet de **M^e Elisa GUEILHERS**, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie, 21 rue des Etats Généraux à VERSAILLES - 78000 - **Tél. 01.88.60.37.37.**

2°) **SELAS REALYZE**, avocats au Barreau de PARIS - 52 boulevard Malesherbes 75008 PARIS - **T. : 01.43.87.73.07.**

3°) Au Greffe du JEX du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, où le cahier des conditions de vente est déposé et peut être consulté, et sur le site AVOVENTES.

VISITES SUR PLACE LE 28 SEPTEMBRE 2026 DE 10H00 À 12H00 ET 30 SEPTEMBRE 2026 DE 14H00 À 16H00